

La fiscalité des associations

PROGRAMME

1. Préambule
 - Définition
2. L'association et les impôts commerciaux
 - Déterminer son régime fiscal
 - Une démarche en 3 étapes
 - Conditions d'exercice de l'activité
 - Cas particuliers de certains organismes
 - Cas particuliers d'exonération en matière de TVA
 - Cas particuliers d'exonération en matière d'IS
 - Cas particuliers d'exonération en matière d'imposition forfaitaires annuelles
- Cas particuliers d'exonération en matière de taxe professionnelle
- Dispositifs limitant la taxation
- Imposition des revenus patrimoniaux
- Disposition en faveur du mécénat
3. L'association et les impôts locaux
 - Taxe d'habitation
 - Taxe foncière
4. L'association et les salariés
5. Situation de l'association qui organise une manifestation
6. Les obligations fiscales

OBJECTIF

- Maîtriser l'ensemble des aspects fiscaux de son association

POINTS FORTS

- Formation accessible à toutes les associations
- Remise du document de formation

Durée : 3 heures

Prérequis :

Aucun prérequis nécessaire

Effectif : de 6 à 15 participants

Profil des stagiaires :

- Dirigeants
- Bénévoles
- Salariés d'associations
- Personne en charge de la gestion ou de la direction

Tarifs :

- Bénévoles adhérents : 45€
- Bénévoles non-adhérents : 60€
- Salariés : 180€

Tarif commune : 600€

Toutes les dates de formation sont à retrouver sur csa95.com, rubrique «Formation»